



## **Procès-Verbal Commission Régionale de l'Arbitrage**

---

### **Réunion du 20 mai 2025**

Président : Eddy ROSIER  
Secrétaire : Nathalie PONCEPT

Présents : Mohamed AROUS, Daniel BEQUIGNAT (Vice-Président, Mohammed BOUGUERRA (Vice-Président), Manuel DA CRUZ, Frédéric DONZEL, Julien GRATIAN, Nicolas MEYER, Sébastien MROZEK (Président Délégué), Stéphane POUZOLS, Raphaël ROUMY, Jean-Marc SALZA, Aurélien SAUNIER.

Excusés : Wilfried BIEN (CTRA), Timothé BONNOT, Emmanuel BONTRON, Bernard MOLLON, Stéphane MORE, Luc ROUX, Jean-Claude VINCENT.

Assistant : Michel DOLMADJIAN (CTRA), Vincent GENEBRIER (CTRA)

---

## **AGENDA**

- 13/14 juin : séminaire CRA / CDA – Cournon (63)
- 15 juin : formation de formateur fédéral Niveau 1 – Tola Vologe (69)
- 21/22 : formation de formateur fédéral Niveau 2 – Ligue de Méditerranée – (**Olivier BARNAUD, Benoit CHANDELIER (CTDA), Michel DOLMADJIAN (CTRA) et Christophe TANI**, participeront à cette formation).

-28/29 juin : Examen Ligue – Tola Vologe (69)

---

## **CANDIDATURES OBSERVATEURS / OBSERVATRICES CRA 2025/2026**

Les candidatures au titre d'observateur ou observatrice de la CRA doivent être envoyées par mail à [arbitres@laurafoot.fff.fr](mailto:arbitres@laurafoot.fff.fr)

---

## **REUNIONS ARBITRES CONCERNANT LA PREPARATION PHYSIQUE**

Début juin, seront organisées par catégorie des rassemblements en visio animées par **Claire VEINHARD**, préparatrice physique : bilan de la saison 24/25 et préparation 25/26. Ci-dessous les convocations pour les différentes catégories. Merci de respecter ces créneaux. Les liens de connexion seront communiqués aux prochains PV.

**Lundi 2 Juin :**

- AA : 19h00 - 20h00
- ER R1 : 20h15 - 21h15

**Mardi 3 Juin :**

- R2 R3 de A à B : 19h00 - 20h00
- R2 R3 de C à G : 20h15 - 21h15

**Mercredi 4 Juin :**

- R2 R3 de H à M : 19h00 - 20h00
- R2 R3 de N à Z : 20h15 - 21h15

**Jeudi 5 Juin :** Jeunes Arbitres de Ligue – 19h00 - 20h00

## **MONTEES/DESCENTES**

---

### **COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE CLASSEMENTS PROMOTIONS RETROGRADATIONS EN FIN DE SAISON**

Le calcul des âges des arbitres se fera au 01/01/2026 pour la saison 2025/2026.

Les classements se font selon les dispositions du règlement intérieur de la CRA LAuRAFoot (rubrique arbitrage du site internet de la LAuRAFoot).

Compte tenu de la fin de la réforme des compétitions (réintégration des arbitres Elite Régionaux en Ligue et de l'élévation du niveau sportif dans toutes les catégories) :

R1 : pour chacun des 2 groupes (ou poule) : 4 descentes dont 3 obligatoires en R2.

R2 : pour chacun des 3 groupes (ou poule) : 1 montée en R1, 6 descentes dont 5 obligatoires en R3.

R3 : Les deux premiers de chacun des 7 groupes (ou poule) sont promus en catégorie R2 (sous réserve d'être obligatoirement disponible le samedi et le dimanche). 3 descentes dont 1 obligatoire en District pour chacun des 7 groupes (ou poule).

AAR1 : 1 descente en AAR2 ; objectif : 8 assistants classés R1 pour 2025/2026.

AAR2 : 1 montée en AAR1 ; 2 descentes dont 1 obligatoire en AAR2 ; objectif : 8 assistants classés R2 pour 2025/2026.

AAR3 : 1 montée en AAR2 pour chacun des 2 groupes (sous réserve d'être obligatoirement disponibles le samedi et le dimanche). Le dernier de chaque groupe est remis obligatoirement à disposition de son district.

R1P, R2P, R3P et AAP : suivant décisions CRA groupe formation Espoirs FFF.

- Un arbitre ou un assistant R3, rétrogradé pourra être présenté à nouveau par son district d'appartenance dès la saison suivante, sous réserve de l'accord de la C.R.A., ou par la suite sans limite d'âge maximum de candidature à la Ligue.
- Un arbitre rétrogradé dans les 3 saisons suivant sa nomination en Ligue pourra être immédiatement représenté à la pratique, par sa C.D.A., la saison suivante, sans repasser la théorie.
- Un jeune arbitre accédant à la catégorie R3 sera dispensé de repasser la théorie s'il est rétrogradé dans les 3 saisons suivant sa première nomination en R3 (venant des JAL ou de District). Cette disposition ne peut être utilisée qu'une fois pour chaque arbitre.

- Un arbitre R3 ou un assistant R3 rétrogradé sera exempté de repasser la théorie si ce dernier a obtenu la note minimale de 28 sur 40 au questionnaire annuel.

En cas d'ex-aequo au sein de chaque poule, les arbitres sont départagés par 6 critères successifs : i. participation AG arbitres ; ii. puis nombre d'échecs aux tests physiques ; iii. puis participation au(x) stage(s) de formation ; iv. puis meilleur classement au rang d'un des observateurs ; v. puis moins mauvais classement au rang d'un des observateurs vi. puis note au questionnaire annuel de la saison. Si la C.R.A. doit déterminer un classement entre différents arbitres de chaque poule lorsqu'il y en a plusieurs (pour des repêchages ou des accessions supplémentaires par exemple), au-delà de la position occupée par rapport aux derniers promus ou aux derniers rétrogradés, ils seront départagés en premier lieu par le total de points des bonus et des malus obtenus par chaque arbitre puis en cas d'ex aequo par le nombre de points obtenus par chaque arbitre dans son groupe, puis par le meilleur classement au rang d'un des observateurs, puis par le moins mauvais classement au rang d'un des observateurs, puis par la note au questionnaire annuel de la saison écoulée.

La CRA statuera en fonction des éléments en sa possession et en fonction du règlement intérieur sur l'affectation de tous les arbitres non classés et sur tous les cas non prévus.

#### **Modification du formulaire Dossier Médical Arbitre 2025-2026 qui est téléchargeable :**

<https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/bsk-pdf-manager/ba50e5a0a3cf3a29baa7ab1fd3586a13.pdf>

## **INFORMATIONS DE LA COMMISSION REGIONALE MEDICALE**

---

**Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond.**

**Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA (qui paraîtra prochainement) mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :**

#### **A partir de 35 ans**

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans un bilan cardiological devra être effectué **chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire** (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé **AVANT** la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable).  
Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. **Seul le cardiologue** décidera des examens complémentaires cardiologicals qui seront éventuellement à prévoir.

**Pour la prochaine saison 2025/2026, sont concernés obligatoirement par une visite chez le cardiologue les arbitres atteignant les 35 ans et ceux de plus de 35 ans ayant effectué leur dernier test d'effort en 2020.**

- **Le renouvellement du contrôle ophtalmologique au-delà de 35 ans a lieu tous les 5 ans (au lieu de tous les 4 ans auparavant).**

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données en bas de la page 3.

## **ASSEMBLEES GENERALES DEBUT SAISON 2025/2026**

---

**Les assemblées générales des arbitres auront toutes lieu le week-end du 29 au 31 août 2025, celle des observateurs se tiendra le dimanche 7 septembre 2025.** Mesdames et Messieurs les arbitres et observateurs sont priés de réserver ces dates dès maintenant. La répartition des convocations sera définie ultérieurement.

# RAPPEL DIRECTIVES

---

Il est rappelé aux arbitres d'appliquer les directives concernant la procédure en cas de manifestation raciste dans un stade et l'article 1 des statuts de la FFF qui figurent dans la rubrique documents du Portail Des Officiels.

De plus il est demandé aux arbitres de tout mettre en œuvre pour que l'heure du coup d'envoi soit respectée.

## DESIGNATIONS / DISPONIBILITÉ

---

En raison de problèmes informatiques, si votre désignation disparaît au cours du week-end concerné uniquement, vous devez contacter votre désignateur pour vérification.

Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

La CRA et ses désignateurs invitent les arbitres à se rendre disponible **jusqu'à la fin de compétitions.**

## COMPTABILITE

---

Toutes les questions ou réclamations doivent être adressées exclusivement par mail à [comptabilite@laurafoot.fff.fr](mailto:comptabilite@laurafoot.fff.fr), aucun dossier ne peut être traité téléphoniquement. Merci de préciser obligatoirement dans votre demande votre **numéro de licence**.

## DESIGNATEURS

---

AROUS Mohamed	Dési arbitres R3 secteur Est	06 73 25 57 91 <a href="mailto:m.arous.cra@gmail.com">m.arous.cra@gmail.comt</a>
BEQUIGNAT Daniel	Observateurs AAR1 AAR2 AAR3 CandAAR3	06 81 38 49 26 <a href="mailto:daniel.bequignat@wanadoo.fr">daniel.bequignat@wanadoo.fr</a>
BONNOT Thimoté	Dési Cand JAL Pré-ligue Observateurs Cand JAL	06 67 49 42 17 <a href="mailto:timbonnot@yahoo.fr">timbonnot@yahoo.fr</a>
BONTRON Emmanuel	Dési Observateurs Futsal Futsal	07 89 61 94 46 <a href="mailto:emmanuel.bontron@orange.fr">emmanuel.bontron@orange.fr</a>
BOUGUERRA Mohamed	Dési ER R1 R2	06 79 86 22 79 <a href="mailto:mo.bouguerra@wanadoo.fr">mo.bouguerra@wanadoo.fr</a>
DA CRUZ Manuel	Futsal	06 63 53 73 88 <a href="mailto:dacruzmanu@gmail.com">dacruzmanu@gmail.com</a>
GRATIAN Julien	Observateurs R1 R2 R3 CandR3	06 76 54 91 25 <a href="mailto:julien.gratian@orange.fr">julien.gratian@orange.fr</a>
MOLLON Bernard	Dési arbitres R3 secteur Ouest Cand R3 Féminines Discipline	06 03 12 80 36 <a href="mailto:bernard.mollon@orange.fr">bernard.mollon@orange.fr</a>
POUZOLS Stéphane	Représentant arbitres Conseil de Ligue	06 10 01 02 18 <a href="mailto:stephane.pouzols@orange.fr">stephane.pouzols@orange.fr</a>
ROUX Luc	Dési AAR1 AAR2 AAR3 CandAAR3 Foot Entreprise	06 81 57 35 99 <a href="mailto:luc.roux@wanadoo.fr">luc.roux@wanadoo.fr</a>
SAUNIER Aurélien	Dési JAL Observateurs JAL	06 27 24 06 26 <a href="mailto:aurelien.saunier@outlook.fr">aurelien.saunier@outlook.fr</a>
VINCENT Jean-Claude	Appel	06 87 06 04 62 <a href="mailto:jcvincent2607@gmail.com">jcvincent2607@gmail.com</a>

## **ADRESSE MAIL POUR LES ARBITRES**

---

*La nouvelle adresse mail arbitres@laurafoot.fff.fr réservée aux arbitres et observateurs doit être utilisée pour toutes les communications avec la CRA et les services administratifs (sauf si on vous écrit avec une autre adresse) et remplace l'adresse compétitions désormais réservée aux clubs et problèmes de désignations.*

## **INDISPONIBILITES**

---

*La CRA rappelle que toutes les communications concernant les désignations doivent passer par le service compétitions à l'adresse arbitres@laurafoot.fff.fr, les désignateurs ne devant recevoir l'information qu'en copie afin d'éviter toute perte d'information.*

## **FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES**

---

*Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage : <https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>*

## **COURRIERS DES ARBITRES**

---

- *BRET Vincent, CHAARI Hassen, COLAUD Vincent DURAND Geoffrey, MARTIN Stéphane, MERLIN Stéphane : La CRA enregistre de votre souhait de mettre un terme à votre activité d'arbitre et vous remercie pour les services rendus au corps arbitral.*
- *CASTELHANO Pedro : La CRA enregistre votre demande de prolongation d'activité.*
- *JUAN Kelyan et LOPES DA CRUZ Diogo : Candidature pour intégrer le groupe promotionnel transmis au bureau.*
- *KADDOUR Hakim : La CRA enregistre votre demande de mutation en ligue de Méditerranée et vous invite à vous rapprocher de votre CRA d'accueil afin qu'elle nous sollicite pour le transfert de votre dossier.*
- *PERRRET Jérôme : La CRA enregistre votre souhait de mettre un terme à votre activité d'observateur et vous remercie pour les services rendus au corps arbitral.*
- *PHELUT Martial : La CRA enregistre votre arrêt de l'arbitrage à l'issue de la saison 2025/2026 et votre souhait de devenir observateur.*
- *ZIBATI Naoufel : La CRA enregistre votre demande de mutation en ligue de Paris et vous invite à vous rapprocher de votre CRA d'accueil afin qu'elle nous sollicite pour le transfert de votre dossier.*

Le Président,

La Secrétaire,

*Eddy ROSIER*

*Nathalie PONCEPT*